



Poste infirmier en sanitaire de jour et de nuit

Le **centre de rééducation et de réadaptation de SALINS LES BAINS** (appartenant au pôle Soins de Suite et de Réadaptation du CHIPR) recherche:

1 poste de nuit infirmier à temps plein poste vacant à pourvoir de suite (CDI, mutation)

1 poste de nuit infirmier à temps plein pour remplacement congés maternité du 1/11/2021 au 28/02/2023

1 poste de jour infirmier à temps plein poste vacant à pourvoir de suite.

1 poste de jour infirmier à 80% poste vacant à pourvoir de suite.

Établissement spécialisé dans la prise en charge des pathologies du système nerveux et de l'appareil locomoteur de l'adulte (neurologie centrale et périphérique, traumatologie, orthopédie, rhumatologie, main traumatique, pathologies du rachis), en hospitalisation complète et de jour.

Travail en équipe pluridisciplinaire (12 masseurs-kinésithérapeutes, 7 médecins, 8 ergothérapeutes, 2 orthophonistes, 3 EAPA, 1 psychomotricienne, 2 neuropsychologues, 2 psychologues, 2 balnéothérapeutes, 1 assistante sociale, 1 diététicien), avec réunions de synthèses pluridisciplinaires hebdomadaires.

Plateau technique de plus de 2500 m², dont :

- 6 salles de kinésithérapie de 70 m² chacune (2 kinésithérapeutes par salle),
- Complexe d'hydro-balnéothérapie comprenant 2 bassins,

Les missions :

- Travailler en équipe pluridisciplinaire Evaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins.
- Concevoir, définir et planifier des projets de soins personnalisés.
- Dispenser des soins de nature préventive, curative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.
- Réaliser l'éducation thérapeutique et l'accompagnement des patients.

L'infirmier dispense ces soins en respectant les règles de déontologie professionnelle et la philosophie de soin du service infirmier. Les actes de soins relèvent soit de son rôle propre, soit d'une prescription médicale.

L'infirmier contribue à la restauration et au maintien de la santé des personnes soignées. Il contribue à la prévention des infections nosocomiales. Il a un rôle dans la gestion des médicaments, des produits et du matériel spécifique. Ces activités sont réalisées en collaboration avec le cadre de santé qui en est responsable.

L'infirmier réalise l'ensemble des soins utilisant le matériel adéquat à chaque situation et en évitant le gaspillage. En collaboration avec le cadre, il est garant de la maintenance du matériel et des locaux. Il participe aux actions d'éducation et de prévention individuelles et collectives. Il collabore à la formation initiale et continue des professionnels de santé. Il utilise au mieux les moyens mis à sa disposition en participant à une activité soutenue de l'unité.

Dans le cadre de son rôle propre, il effectue :

- Des soins d'hygiène et de confort (nursing et aide partielles aux actes de la vie quotidienne afin de restaurer ou maintenir l'autonomie)
- Des soins de prévention des complications de décubitus, risque de chute ...
- Des soins d'éducation relatifs aux traitements (antalgiques, anticoagulant), aux auto sondages, aux transferts et à l'utilisation des aides techniques pour le patient (fauteuil roulant, orthèse, cannes ...)
- Des soins relationnels auprès des patients et de leur entourage
- Participe aux réunions de synthèse hebdomadaire en équipe pluridisciplinaire
- Participe aux Plan Interdisciplinaire d'Intervention Individualisée
- Réalise en collaboration avec les aides-soignantes les transmissions pour les services soins à domicile lors des retours à domicile des patients

De plus, l'infirmier :

- Élabore, utilise et gère le dossier de soins infirmiers (Logiciel OSIRIS) et son outil de planification.
- Réalise les démarches de soins.
- Anime les temps de transmissions orales et veille à la qualité des transmissions écrites. Il coordonne et supervise les activités des aides-soignants qui sont sous sa responsabilité.

Dans le cadre de son rôle prescrit, l'infirmier applique :

- Les prescriptions médicales écrites, datées, signées (signature électronique) dans le dossier de soins (prélèvements, pansements, traitements, protocoles, examens...).
- Il organise les soins qui en découlent en tenant compte des règles d'hygiène et d'asepsie, du confort du patient, de l'organisation propre du service.

L'infirmier se doit de demander tous renseignements complémentaires nécessaires à la bonne compréhension de la prescription. En l'absence de médecin, l'infirmier, après avoir reconnu une situation relevant de l'urgence, doit mettre en œuvre les protocoles de soins d'urgence préalablement écrits, datés et signés par le médecin responsable. L'infirmier consigne dans le dossier de soins tous les actes effectués dans ce cadre.

Diplôme(s) requis : Diplôme d'état d'infirmier

Exigences du poste :

- 36 h par semaine
- Pass vaccinal obligatoire
- Poste de nuit :
 - Horaires 20h 45 – 06h45
 - 146 nuits travaillées par an
 - Les roulements de nuit sont établis à l'année avec le principe de grande semaine / petite semaine
 - 1 week-end sur 2 travaillés
 - Les équipes de nuit sont composées d'une infirmière et 2 aides-soignantes pour 60 lits de médecine physique réadaptation réparti sur 2 étages. A savoir qu'une autre équipe composée d'une infirmière et 1 aide-soignante est positionnée sur les services de Soins de Suite Polyvalent et éveil de coma.
- Poste de jour
 - Horaires en 7h12 : soit horaires de matin 6h30/14h02 soit 13h30/21h. Pas d'heure coupé
 - 1 week-end sur 2 travaillés ou sur 3
 - L'équipe quotidienne est composée à minima de 4 soignants d'horaires de matin et 2 soignants d'horaires de soir

Rémunération : grille en vigueur de la fonction publique hospitalière

Pour postuler, merci d'envoyer votre lettre de motivation et CV à : grh@chipr.fr